

Délibération 2026/15

L'an deux mil vingt-six, le quatorze avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Camoël s'est réuni en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Régis BOUISSON, Maire.

Date de la convocation : 30 mars 2026

Membres :

- En exercice : 15 Pour : 15
- Présents : 12 Contre : 0
- Votants : 15 Abstentions : 0

Présents :

Mesdames Françoise BERTHO, Stéphanie FÉRIOT, Chantal MASSENOT, Geneviève NOBLET, Sylvie SUREAU et Messieurs Alexis BOURSE, Christophe GERVOT, Lionel MORICE, Jordan RICHEUX, Edmond VOLLAND, Eric WINCKELMULLER.

Pouvoirs : Kelly TAMBOURAN à Jordan RICHEUX
 Marylène BIZEUL à Chantal MASSENOT
 Valérie PERRON à Alexis BOURSE

Secrétaire de séance : Stéphanie FÉRIOT

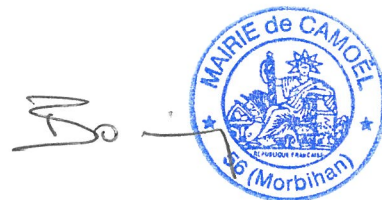
Objet : Désignation des délégués communaux

Après délibération, le Conseil Municipal nomme les membres qui le représenteront au sein des instances suivantes :

Organismes	Titulaires	Suppléants
Morbihan Energies	Eric WINCKELMULLER	
	Sylvie SUREAU	
ERDF	Eric WINCKELMULLER	Kelly TAMBOURAN
SIVU du Pays de la Roche-Bernard	Alexis BOURSE	
CNAS	Valérie PERRON	sans objet
	Nathalie GOUSSE-MAFFRE	sans objet
Comité d'Estuaire	En attente	

	Régis BOUISSON	Chantal MASSENOT
Conseil Portuaire d'Arzal/Camoël	Sylvie SUREAU	Eric WINCKELMULLER
Conseil Portuaire de Tréhiguier à Pénestin	Sylvie SUREAU	Eric WINCKELMULLER
Port de Vieille Roche - Camoël représentants des concessionnaires	Sylvie SUREAU	Eric WINCKELMULLER
	Alexis BOURSE	Jordan RICHEUX
Port de Vieille Roche - Camoël représentants du Conseil Municipal	Régis BOUISSON	Christophe GERVOT
Port de Vieille Roche - Camoël représentants gestion du port	Marc JANNOT	Nathalie GOUSSE-MAFFRE
Sécurité Routière	Eric WINCKELMULLER	Edmond VOLLAND
Correspondant Incendie et Secours	Eric WINCKELMULLER	Alexis BOURSE
Prévention de la délinquance	Sylvie SUREAU	Stéphanie FERIOT
SPL Destination Bretagne Plein Sud	Régis BOUISSON	Chantal MASSENOT
SAFER	Lionel MORICE	Geneviève NOBLET
	Françoise LE MAUFF	Marc JANNOT
Conseiller Défense	Eric WINCKELMULLER	

Le Maire,
Régis BOUISSON



Certifié Exécutoire :

- Transmis en Préfecture le
- Notifié le

Fait à Camoël, le
Le Maire,